

Conditions générales de vente et de participation
LA JOURNEE PRO VEGETAL CONNECT et APPLICATION WEB ET MOBILE

Article 1 – Présentation des parties et objet

La société Angers Loire Tourisme Expo Congrès (ALTEC), société anonyme publique locale au capital de 1.500.000 €, dont le siège social se situe au 7 Place Kennedy, BP 15157, 49051 Angers cedex 02, immatriculé au Registre de commerce sous le numéro 830 955 068 (ci-après dénommée l'« **Organisateur** » ou « **Destination Angers** ») assure l'accueil, la conception, la création, l'organisation, l'animation de congrès, salons, séminaires, manifestations événements au cœur du centre de congrès d'Angers.

Dans le cadre de cette activité, Destination Angers assure, dans les conditions définies à l'article 1 ci-après, l'accueil et l'organisation du Rendez-vous VEGETAL CONNECT (ci-après l'« **l'Évènement** ») qui se déroulera au Parc des Expositions le 14 septembre 2023.

Toute participation à l'Évènement nécessite une inscription préalable auprès de l'Organisateur. Les présentes conditions générales de vente et de participation (ci-après les « **Condition Générales de Participation** ») ont pour objet de déterminer les modalités d'inscription et de participation de toute personne souhaitant participer à l'Évènement (ci-après le(s) « **Participant(s)** ») et ainsi bénéficier des différentes prestations proposées pendant toute la durée de celui-ci. Il est précisé qu'une structure (ci-après la « **Structure** »), personne morale, pourra réserver plusieurs billets (ci-après les « **e-badge** ») afin de les distribuer **aux personnes nommément désignées lors de l'inscription** (ci-après les « **Bénéficiaires** »).

Il est également précisé que toute demande de participation à l'Évènement implique l'acceptation des Conditions Générales de Participation. Les Conditions Générales de Participation prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières qui n'auront pas été expressément acceptées par l'Organisateur. Elles sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version. L'Organisateur se réserve la faculté de modifier les Conditions Générales de Participation à tout moment, en tout ou en partie. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date d'inscription à l'Évènement du Participant ou de la Structure selon les modalités définies ci-après.

Détail des prestations proposées dans le cadre de l'Évènement

L'Inscription Individuelle à l'Évènement est accessible :

- aux professionnels de la filière (cf. nomenclature évènement) ;
- aux journalistes.

L'inscription inclut :

L'accès aux conférences, tables rondes, ateliers proposés.

L'accès à la soirée conviviale et son cocktail dînatoire

La création de votre compte participant sur l'application web et mobile de l'évènement

Article 2 – Généralités

Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées sur le site Internet www.vegetal-connect.com (via module inscription weezevent). Évènement organisé par la SAPL Angers Loire Tourisme Expo Congrès – RCS 830 955 068 – Siège social : 7, place Kennedy – BP 15157 – 49051 ANGERS cedex 02. Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. Toute réservation ne sera validée qu'après enregistrement du règlement et de l'intégralité des informations nécessaires. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres, notamment celles en vigueur pour les ventes réalisées en magasins ou sur tout autre site Internet. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux conditions générales de vente et de participation énoncées dans ce document.

Le visiteur recevra la confirmation de son achat par courrier électronique.

Article 3 - Prix

Les tarifs annoncés sur le site Internet de l'évènement s'entendent en euro, toutes taxes comprises. Comme indiqué à l'article 1, il est possible de commander plusieurs entrées pour l'évènement, sous réserve de communiquer, lors de l'inscription les coordonnées des personnes bénéficiaires des e-badge achetés. Les e-badge sont individuels et nominatifs et ne pourront être revendus à un prix supérieur (loi du 27 juin 1919).

Le porteur d'un tel e-badge pourrait se voir refuser l'accès à l'évènement en cas d'infraction ou de comportement contrevenant au règlement intérieur du Centre des Congrès.

Les e-badge demeurent la propriété de Destination Angers jusqu'à l'encaissement complet du prix indiqué sur le site Internet. Destination Angers se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Le montant d'une commande sera calculé en fonction du tarif indiqué au moment de l'enregistrement de la commande.

Article 4 – Inscription et paiement

La commande de e-badge n'engage Destination Angers qu'à la réception d'un courrier électronique confirmant le paiement de la transaction. Il est rappelé que tout paiement réalisé dans le cadre de la commande de e-badge devra être effectué en Euros

Moyens de paiement :

- Paiement sécurisé en ligne par carte bancaire (Visa et MasterCard).

Les commandes réglées par carte bancaire équivalent à une réservation ferme, sous réserve de bonne fin de la commande. Le système de paiement par carte bancaire est doté d'un protocole de sécurisation qui permet aux acheteurs d'effectuer leurs règlements en toute sécurité ainsi qu'en toute tranquillité. Les informations fournies lors de la saisie des coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage de notre banque pour protéger efficacement toutes les données sensibles lors du paiement. La transaction du paiement en ligne est assurée par la solution de paiement sécurisé de la banque CIC.

La confidentialité des informations bancaires est garantie et sécurisée par le protocole SSL qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges. En aucun cas et à aucun moment les informations concernant les cartes bancaires ne transitent sur le réseau ou sur le serveur de Destination Angers

- Chèque bancaire (en euros uniquement et pour les participants basés en France).

Chèque à libeller à l'ordre de Destination Angers et à transmettre à l'adresse suivante : **Angers Loire tourisme Expo Congrès (ALTEC)** et à envoyer à l'adresse suivante : Parc des expositions - Route de Paris - 49044 Angers Cedex

ALTEC, 7 Place Kennedy, BP15151 49051 Angers cedex 2

Libellé au dos du chèque : Vegetal Connect

- Virement bancaire en euros, libellé : Vegetal Connect 23, Nom et Prénom/ Raison sociale

Le RIB de l'Organisateur est annexé (annexe 1) aux présentes.

Pour les pays hors Union Européenne des frais de transactions bancaires peuvent vous être facturés par votre banque.

Ces frais varient en moyenne entre 15 et 30 € selon le pays et devront être acquittés par le participant.

Après validation du paiement, un justificatif de commande, ainsi qu'une facture si l'Organisateur a activé l'option, vous seront automatiquement adressés par e-mail dès que le paiement aura été enregistré, de sorte que son inscription à Vegetal Connect 2023 sera définitivement validée et confirmée.

Article 5 - Obtention des e-badges

Les e-badges sont mis à disposition sous réserve de la bonne fin de la transaction bancaire.

Les e-badges sont envoyés par email à l'adresse communiquée lors de la commande et doivent être imprimés à domicile.

Chaque e-badge codé (e-badge) est fourni sous forme d'un fichier au format PDF muni d'un code barre ou QR code permettant l'accès à l'événement à un seul visiteur. En cas de perte, de vols ou de duplication d'un e-badge valide, seule la première personne détenteur du e-badge pourra accéder à l'événement. L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des e-e-badges. Une pièce d'identité pourra lui être demandée.

Conditions d'impression et validité du e-badge : Il est préférable d'imprimer votre e-badge afin d'éviter tout souci aux entrées de l'événement, c'est pourquoi, les visiteurs doivent impérativement vérifier qu'ils disposent du matériel adéquat pour imprimer le fichier PDF qui sera fourni avant de passer commande. Cet e-badge est uniquement valable s'il est imprimé en noir et blanc ou en couleur sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical) avec une imprimante jet d'encre ou laser. Les e-badges doivent disposer d'une bonne qualité d'impression : les e-badges partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, les e-badges doivent être imprimés à nouveau afin de disposer d'une bonne qualité d'impression. Dans le cas où la personne ne dispose pas d'une imprimante, le e-badge (e-e-badge) peut être présenté via un écran de téléphone portable à condition que le code-barres ou le QR code puisse être présenté de manière claire et lisible aux personnes du contrôle de e-badge. Attention, en cas de lisibilité insuffisante, l'accès à l'événement pourrait être refusé. Aucun autre support (électronique, écran pc, ...) ne sera accepté.

Utilisation et validité du e-badge : Ce e-badge n'est ni échangeable, ni remboursable. Il est personnel et incessible. Lors des contrôles à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité officielle et en cours de validité avec photo pourra être demandée pour identifier l'acheteur des e-badges (passeport, permis de conduire, carte d'identité ou carte de séjour). Ce e-badge codé est uniquement valable pour le lieu et la date de l'événement en question. Dans les autres cas, ce e-badge ne sera pas valable.

Ce e-badge doit être conservé pendant toute la durée de la présence du visiteur sur le lieu de l'événement.

Article 6 - Annulation et remboursement

Quelles qu'en soit les raisons, les e-badges ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés (à l'exception des cas énoncés ci-après). En cas de perte du e-badge, une copie peut être délivrée, sur demande, en vous adressant à Madame RAYER à l'adresse mail suivante : valerie.rayer@destination-angers.com. Merci d'indiquer vos coordonnées, raison sociale éventuelle ainsi qu'une preuve de paiement en pièce jointe. Les e-badge acquis mais dont les participants ne se sont pas présentés à l'événement ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation de l'événement le montant du e-badge sera remboursé au Participant ou à la Structure, diminué des frais de gestion à hauteur de 30€ HT.

Il sera procédé au remboursement dans un délai de trente (30) jours à compter de la fin de l'Evènement, soit à compter du 14 septembre 2023. Ce remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Participant pour la transaction initiale, sauf accord exprès de ce dernier pour qu'un autre moyen de paiement soit utilisé.

En cas de modification de date, de lieu, Destination Angers peut décider que les e-badges restent valables et/ou que les e-badges peuvent être remboursés. Tous les remboursements s'effectueront selon le prix indiqué sur le e-badge de l'évènement concerné. Si l'évènement devait être interrompu au-delà de la moitié de sa durée, les e-badges ne seront pas remboursés. À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un évènement l'acheteur accepte que Destination Angers puisse utiliser les coordonnées saisies lors de la réservation pour le tenir informé de la marche à suivre. Nous invitons les visiteurs, en tout état de cause, à vérifier 24 heures avant que l'évènement pour lequel une réservation a été effectuée est bien maintenu sans modification, sur le site internet de l'évènement.

Annulation du fait du participant et conditions de transfert d'inscription

En cas d'annulation, votre inscription peut être transférée à un tiers, sans pénalité, jusqu'au 8 septembre 2023. Une notification par écrit devra nous être adressée (copie de votre pièce d'identité à l'appui afin d'éviter toute fraude) en nous précisant le nom et les coordonnées du participant qui vous remplacera à l'adresse suivante : valerie.rayer@destination-angers.com.

Annulation de son inscription par le Participant ou la Structure

Pour être prise en compte, la demande d'annulation de l'inscription du Participant devra être formulée par écrit et envoyée l'Organisateur à l'adresse électronique suivante valerie.rayer@destination-angers.com.

De même, la Structure qui souhaite annuler la réservation d'un ou plusieurs e-badge devra formuler une demande écrite à l'Organisateur à la même adresse. Le remboursement des frais d'inscription engagés par le Participant ou la Structure sera effectué dans les conditions définies ci-dessus.

ARTICLE 7 – Service clientèle

Pour toute information ou question, vous pouvez nous contacter au 02.41.93.40.40 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Formulaire mail : <https://a-p-c-t.fr/angers/contact/general.php?salon=VEGECONNECT&lg=fr&lg=fr>

Article 8 – Protection des données à caractère personnel

Les données personnelles que vous nous communiquez nous permettent de mener à bien votre transaction. Elles permettent également à Destination Angers de communiquer sur l'évènement et, éventuellement, de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu de l'évènement.

Les données à caractère personnel qui sont collectées par l'Organisateur sont les suivantes :

- Les nom et prénom du Participant ou de la personne qui réserve pour le compte de la Structure ;
- Domaine d'activité de la structure
- Site internet de la structure
- Son métier
- Son service
- Son adresse électronique ;
- Son numéro de téléphone ;
- Son adresse postale ;
- Son mot de passe ;
- Ses coordonnées bancaires ;
- Son moyen de transport utilisé
- Nom et prénom, métier, service, moyen de transport utilisé des Bénéficiaires des e-badges ainsi que leur adresse électronique et numéro de téléphone.

Partage des données personnelles avec des tiers : les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, et notamment :

- la société WEEZEVENT qui permet le paiement en ligne des inscriptions et réservations ;
- la société SWAPCARD qui permet la mise en ligne de l'application web et mobile de l'évènement
- si la loi l'exige, l'Organisateur peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre elle et se conformer aux procédures administratives et judiciaires.

Sécurité et confidentialité : l'Organisateur met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés.

Mise en œuvre des droits du Participant : en application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, le Participant dispose des droits suivants :

- il peut mettre à jour ou supprimer les données à caractère personnel en se connectant à son compte personnel et en configurant les paramètres de ce compte ;
- si les données détenues par l'Organisateur sont inexactes et ne peuvent être modifiées par le Participant via son compte, il peut demander la mise à jour des informations en écrivant à l'adresse électronique suivante : valerie.rayer@destination-angers.com
- il peut supprimer son compte, en écrivant à l'adresse électronique suivante : valerie.rayer@destination-angers.com
- il peut exercer ses droits d'accès, pour connaître les données personnelles détenues par l'Organisateur le concernant, en écrivant à la même adresse électronique
- il peut demander la suppression de ses données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse précitée.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits d'accès à vos données à caractère personnel, à la rectification ou à l'effacement de celles-ci, du droit de limiter le traitement vous concernant, ou du droit de s'y opposer et du droit à la portabilité des données. Vous pouvez exercer ces droits par courrier à Destination Angers – 7, place Kennedy – BP 15157 – 49051 ANGERS CEDEX 02. Consultation sur simple demande par mail à valerie-rayer@destination-angers.com des dispositions de la [Politique de confidentialité](#) et de [protection des données personnelles](#) du rendez-vous Vegetal Connect

Article 9 - Droit applicable - Litiges

Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter : – par téléphone au +33.2.41.93.40.53 – par email : valerie-rayer@destination-angers.com

Les Conditions Générales de Participation sont soumises au droit français. Tout litige relatif ayant trait à la validité, la conclusion, l'interprétation, l'exécution et/ou la cessation du contrat issu de l'acceptation des présentes conditions relève des juridictions françaises.

Annexe 2 : Formulaire de rétractation à reproduire ou à adresser à la société ALTEC : 7 Place Kennedy, BP 15157, 49051 Angers Cedex 02.

Article 10 – Dispositions relatives au Code de la consommation

Conformément à l'article préliminaire du Code de la consommation, est considéré comme un consommateur toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Toute personne qui s'inscrit à l'Evènement en qualité de consommateur est ainsi soumise aux dispositions prévues dans le présent article.

Droit de rétractation légal

Par dérogation aux dispositions des présentes Conditions Générales de Participation et, conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, toute personne s'inscrivant à l'Evènement en qualité de consommateur (ci-après le « **Consommateur** ») est informée qu'il dispose d'un droit de rétractation légal qu'il peut exercer dans un délai de **quatorze** (14) jours à compter de la réception de l'email de confirmation de l'inscription à l'Evènement. L'Utilisateur peut exercer son droit de rétractation en remplissant le formulaire de rétractation disponible dans les présentes conditions ou à l'adresse électronique suivante : valerie-rayer@destination-angers.com

Lorsque le Consommateur exerce son droit de rétractation, l'Organisateur s'engage à procéder au remboursement de la totalité des sommes versées dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle l'Organisateur est informé de la décision du Consommateur de se rétracter. Il sera procédé au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Consommateur lors de la transaction initiale. A l'expiration du délai de rétractation légal ci-dessus visé, le Consommateur reconnaît et accepte qu'il ne pourra annuler sa commande qu'en respectant les modalités prévues dans les Conditions Générales de Participation.

Opposition au démarchage téléphonique

Le Consommateur est amené à communiquer ses coordonnées téléphoniques à l'Organisateur lors de son inscription à l'Evènement. Il est à ce titre informé qu'il dispose de la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet : www.bloctel.gouv.fr, s'il ne souhaite pas faire l'objet de démarchage téléphonique.

Mode de règlement des conflits

Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, il est proposé au Consommateur de recourir gratuitement au service du Médiateur du e-commerce de la Fevad (Fédération du e-commerce et de la vente à distance, 60 rue de la Boétie, 75008 Paris) pour les litiges de consommation relatif à l'inscription à l'Evènement ou à la réservation de Pass ou Prestations Complémentaires sur le Site Internet. Pour accéder au site du service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD : <http://www.mediateurfevad.com>

Article 11 – Dispositions générales

Au cas où l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales serait déclarée nulle ou contraire à une disposition d'ordre public, elle sera réputée non écrite et toutes les autres stipulations resteront en vigueur et conserveront leur plein effet.

ANNEXE 1 : RIB DESTINATION ANGERS

|  | | | | | | | |
|--|---------|-------------|------|--|----------------------------|-----|----------|
| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | | | | | | |
| Identifiant national de compte bancaire - RIB | | | | | | | |
| Banque | Guichet | N° compte | Clé | Devise | Domiciliation | | |
| 10278 | 39449 | 00025053802 | 44 | EUR | CREDIT MUTUEL D'ANJOU | | |
| Identifiant international de compte bancaire | | | | | | | |
| IBAN (International Bank Account Number) | | | | | BIC (Bank Identifier Code) | | |
| FR76 | 1027 | 8394 | 4900 | 0250 | 5380 | 244 | CMCIFR2A |
| Domiciliation | | | | Titulaire du compte (Account Owner) | | | |
| CREDIT MUTUEL D'ANJOU | | | | SPL ALTEC | | | |
| 1 PLACE MOLIERE | | | | CENTRE DES CONGRES | | | |
| BP 10648 | | | | 33 BOULEVARD CARNOT | | | |
| 49006 ANGERS CEDEX 01 | | | | 49100 ANGERS | | | |
| ☎ 02 41 23 25 50 | | | | | | | |
| Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution. | | | | PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ | | | |

Annexe 2 : Formulaire de rétractation

Madame, Monsieur,

Suite à mon inscription à La Journée Pro Végétal Connect le, je (nom, prénom, adresse)

.....
.....
.....

....., vous notifie par la présente ma volonté d’user du délai de rétractation légal qui m’ait accordé par les dispositions du Code de la consommation et en application des Conditions Générales de Participation à La Journée Pro Végétal Connect, article 9.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir me restituer, suivant la réception de la présente, la somme que je vous ai versée lors de ma commande, ceci conformément aux dispositions de l'article L. 221-24 du code de la consommation.

Ainsi je sollicite l’annulation de mon/mes inscription(s) dont la référence est la suivante, pour La Journée Pro Vegetal Connect :

- Référence inscription :

.....
.....

Le A

Nom, Prénom et Signature